



1968

1993

L'AER
VM - CUM

... ET SA JEUNE
HISTOIRE

Sommaire

Hommage aux membres de l'AER	5
Tirage	6
Préambule	7
Lettres patentes.....	8
Évolution du nom de l'Association	9
Hommage aux bénévoles du secrétariat	10
Première décennie	11
Deuxième décennie	15
Troisième décennie (cinquième lustre)	21
Annexe 1: les anciens dirigeants	24
Annexe 2: les voyages de l'AER.....	25
Annexe 3: les gagnants du golf.....	26
Annexe 4: l'évolution du membership	26

Hommage aux membres de l'AER

Les membres du Conseil d'administration de l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal sont heureux et fiers de souligner les 25 ans de fondation de l'AER.

En effet, pour souligner significativement ces 25 ans, trois activités ont été prévues au cours de cette année et une réduction des prix des voyages a été consentie à nos voyageuses et voyageurs.

Ces activités, rappelons-les pour l'histoire tout au moins:

- Le 14 juin 1993, au club de golf Vaudreuil, le 8e tournoi annuel de golf de l'AER;
- Un cahier spécial: La jeune histoire de l'AER, et enfin
- Le 29 septembre 1993, au Buffet Gentile, rue Provencher à St-Léonard, le grand Souper gala dansant.

Ces diverses activités auront, hors de tout doute, permis à nos membres retraités de se rencontrer, de s'amuser et surtout de fraterniser.

Nous savons tous, et nous en sommes bien conscients, que nous avons des buts et des objectifs qui n'ont pas encore été pleinement atteints.

L'histoire que nous lirons dans les pages suivantes nous démontrera que lorsque nous définissons bien nos attentes, que nous y croyons et surtout que nous y apportons l'imagination, la foi et l'énergie nécessaires, nous sommes assurés d'obtenir les résultats qu'attendent les membres et qui les satisfont.

Certes, ce n'est pas tous les jours fête, et dans la morosité actuelle, plusieurs auraient le goût, certains jours, d'abandonner, mais le rappel des buts et des objectifs que nous nous sommes fixés, nous redonnent l'énergie de repartir pour de nouvelles victoires.

Mais ne l'oublions pas non plus, notre Association n'a pas qu'un aspect corporatif à défendre; elle a aussi et surtout, dirions-nous, des services à développer et à offrir à ses membres.

Ces fêtes sont stimulantes et réjouissantes non seulement parce qu'elles nous montrent le chemin déjà parcouru mais surtout et davantage, peut-être, par les perspectives qu'elles nous proposent.

Les 25 ans de l'AER ne sont pas une fin, mais un début.

À l'occasion de ce 25e anniversaire permettons-nous de nous féliciter, certes, mais davantage de nous solidariser afin d'améliorer la qualité de vie de chacun et chacune d'entre nous. Ce sera ainsi toujours fête.

*Joyeux Anniversaire
à chacune et chacun!*

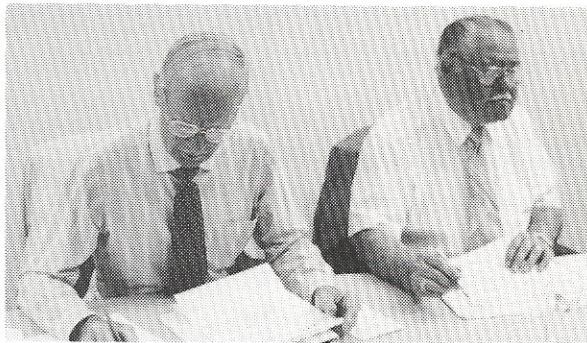
Les membres du Conseil d'administration



Mme Jeannine Salvail, vice-présidente et M. Lucien Locas, président.



MM. Gérald Charette, secrétaire, Christian Chapdelaine, rédacteur en chef, Julio Rachiele, trésorier et Guy Huot, administrateur.



MM. Roger Champigny, trésorier-adjoint et Maurice Joly, secrétaire-adjoint.



MM. Léopold Bernier et Henri Clermont, administrateurs.

Il a été tiré de cette première édition
Mille exemplaires
imprimés sur papier Arjo couché base 160 m
et couverture sur Astrolux couché à Haut brillant
Cinq milles autres exemplaires
imprimés sur papier offset recyclé base 100 m
Achevée d'imprimer
le dix-sept septembre mil neuf cent quatre-vingt treize

◆ ◆ ◆ **LE COMITÉ DE RÉDACTION:**

Rédaction: MM. Henri Clermont et André Lanciault

**Conception et
supervision:** M. Christian-R. Chapdelaine

Septembre 1993

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1192-8913

◆ ◆ ◆ **SIÈGE SOCIAL:**

507, Place d'Armes, Bureau 1010, Montréal (Québec) H2Y 2W8

◆ ◆ ◆ **RENSEIGNEMENTS:**

872-7931

P réambule

À l'occasion des 25 ans de notre Association des employés retraités de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal, nous croyons important et opportun d'en écrire déjà les faits marquants et de souligner quelques-uns des jalons qui marquent déjà son histoire.

Ce texte sur les 25 ans de l'Association se veut un survol des difficultés rencontrées, des rares encouragements connus et des embûches à surmonter aux cours de ces années 1968-1993.

Plusieurs retraités sont conscients qu'ils s'appauvrissent jour après jour sans que personne ne leur vienne en aide au moins sur le plan financier; ils décident donc de se regrouper pour faire valoir leurs droits.

La hausse des taxes, des impôts, des loyers, des biens de consommation et du coût de la vie en général s'occupaient de gruger, lentement d'abord puis plus rapidement, les revenus de ces retraités «régis par le règlement 3030 de la Ville de Montréal». Cette érosion n'a jamais cessé, même à ce jour...

Nous voulons également rappeler au souvenir des retraités actuels au moins quelques noms parmi ceux qui ont sonné le réveil et qui ont tenté de corriger des choses.

BONNE LECTURE À TOUS.

André Lanciault

Henri Clermont



Gouvernement du Québec
L'inspecteur général
des institutions financières

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES
Loi sur les compagnies
(L.R.Q., chap. C-38)

Partie III

*L'inspecteur général des institutions
financières, sous l'autorité de la
partie III de la Loi sur les compagnies,
accorde à*

**LES FONCTIONNAIRES RETRAITÉS DE LA VILLE DE
MONTREAL ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE
MONTREAL (F.R.V.M. - C.U.M.)**

*les présentes lettres patentes supplémen-
taires confirmant le ou les documents
ci-annexés, changeant sa dénomination
sociale en celle de*

**ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA
VILLE DE MONTREAL ET DE LA COMMUNAUTE
URBAINE DE MONTREAL
(A.E.R. V.M. - C.U.M.)**

Données et scellées à Québec le 1988 07 28

et enregistrées le 1988 07 28

au libro C-1264 , folio 26



1844-6997

Jean-Louis Bouchard
Inspecteur général des institutions financières

[Signature]
Contresignataire

Évolution du nom de l'Association

Janvier 1968

ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES RETRAITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL. (A.F.R.V.M.)

Mai 1980

ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES RETRAITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. (A.F.R.V.M.-C.U.M.)

Mai 1981 — Lettres patentes

LES FONCTIONNAIRES RETRAITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. (F.R.V.M.-C.U.M.)

Juillet 1988 — Lettres patentes supplémentaires

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. (A.E.R. V.M.-C.U.M.)

Hommage aux bénévoles du secrétariat de l'AER

À l'occasion des 25 ans de fondation de l'AER, nous ne pouvons passer sous silence le travail, obscur certes, mais oh! combien utile et nécessaire, qu'ont accompli au fil des ans toutes ces valeureuses et valeureux bénévoles à qui nous voulons rendre un hommage particulier aujourd'hui.

Grâce à leur dévouement inlassable, aux «miracles» même qu'elles et ils ont dû à l'occasion accomplir, notre Association a pu répondre aux attentes multiples des membres.

Au nom des membres et du Conseil d'administration de l'Association, nous voulons les remercier sincèrement de leur dévouement.

MERCI MILLE FOIS!

Merci de nous avoir rendu service!



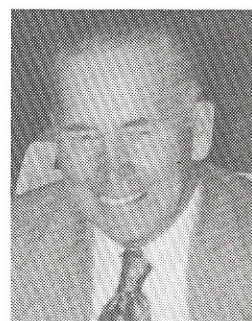
**Mme Simone
Larocque**



**Mme Carmen
Bouthillier**



**Mme Nicole
Du Tremble-Huot**



**M. Rodolphe
Lavallée**

Merci de nous rendre service!



**Mme Denise
Meilleur**



**Mme Lise
Chalifour**



**Mme Monique
Cormier**



**M. Claude
L'Heureux**

Première décennie:

1968-1978

Le 29 janvier 1968, on jette en terre la semence pour la formation d'une association qui regroupe les retraités fonctionnaires de la Ville de Montréal.

Ce lundi soir-là, quelque 150 retraités du groupe des fonctionnaires municipaux de Montréal se réunissent pour jeter les bases d'une association en vue de rallier, à l'intérieur d'un même organisme des gens qui ont des problèmes identiques.

On y accueille les fonctionnaires régis par le règlement 3030 de la Ville de Montréal.

Dans le COL BLANC DE FÉVRIER 1968, on relève que:

«C'est à l'invitation de l'Exécutif actuel du Syndicat et sur l'initiative de MM. Jean Des Trois Maisons, président, et Réal Bibeault, premier vice-président, que les pensionnaires se sont choisis un comité chargé de réaliser cette association.



De gauche à droite, assis, Mme Cécile Dupuis, MM. Agénor Fournier et Roméo Éthier. Debout, MM. Alfred Bluteau, Jean Des Trois Maisons, Réal Bibeau et Edmond Lépine.

M. Agénor Fournier fut élu président, M. Roméo Éthier, vice-président, Mme Cécile Dupuis et MM. Edmond Lépine et J.A. Bluteau, directeurs.

M. Fournier a déclaré, après son élection, que l'une des premières tâches de l'Association sera de travailler à l'obtention de la pension ajustable et à une meilleure

répartition des droits successoraux. De plus, le président a remercié l'Exécutif du Syndicat en soulignant la promptitude avec laquelle il avait mis sur pied cette association de retraités, et tout en remerciant M. Jean Des Trois Maisons de la collaboration qu'il compte apporter, M. Fournier a assuré que l'association s'auto-financera et qu'elle ne sera pas à la charge du Syndicat des Fonctionnaires Municipaux.»

Dès sa naissance, on insiste sur le fait que l'A.F.R.V.M. (l'Association des Fonctionnaires Retraités de la Ville de Montréal) a des buts bien définis dans des domaines économiques, sociaux et autres qui intéressent tous ses membres.

L'Association se propose donc:

1. d'obtenir que les pensions soient rajustées selon l'indice du coût de la vie;
2. d'obtenir un allègement des droits de succession, lesquels sont trop onéreux dans de nombreux cas;
3. de créer des occasions de rencontres fréquentes entre tous les retraités: assemblées, excursions, visites industrielles, soirées récréatives, dîners-causeries, etc.
4. d'obtenir la représentation des fonctionnaires retraités sur la Commission du fonds de pension, de même que sur le conseil du Syndicat national des fonctionnaires municipaux par la présence de délégués de notre mouvement.

C'est en explicitant ce programme que le président Fournier entend inviter tous les retraités de cette époque à adhérer à cette nouvelle association **sans frais d'adhésion ni cotisation.**



M. Agenor Fournier, président fondateur de notre Association de 1968 à 1978.

Le 7 février 1968, Mme Cécile Dupuis accepte le poste de secrétaire alors que M. Roméo Dupuis devient le premier trésorier de l'A.F.R.V.M.

La première assemblée de l'Exécutif de l'Association a lieu le 21 février 1968. C'est le moment de la mise en branle de l'Association... c'est le vrai départ... c'est la période de recrutement intensif de membres.

Le 26 mars 1968, une campagne de recrutement s'amorce et on envoie une lettre-invitation aux fonctionnaires retraités syndiqués. Le 8 mai, 206 retraités adhèrent à l'Association en plus d'y souscrire volontairement une somme de 1 088,61\$.

Le poste de secrétaire devient vacant avec le départ de Mme Cécile Dupuis. M. Marcel Robitaille, contremaître à la retraite, accepte de prendre la relève... et le travail continue.

Suivent quelques noms de combattants de la première heure appelés à siéger sur les premiers comités:

AU COMITÉ DES LOISIRS

Mmes Marcelle Duranleau, auditeur
Geneviève Valois, finances
MM. Mendoza Trudeau, finances
Raymond Bolduc, finances

AU COMITÉ ASSURANCE-MALADIE

MM. Edmond Lépine, finances
Jacques Granger, bien-être
Gaston Lepage
Aimé Falardeau, finances
René Corbeil, bien-être
Marcel Gravel, estimations
Joseph St-Cyr, travaux publics
Bernard Archambault, contentieux

AU COMITÉ DE RÉAJUSTEMENT DES PENSIONS

MM. Edmond Leblanc, police
Émile Bernier, vérificateur

AU COMITÉ DES DROITS SUCCESSORAUX

M. Marcel Robitaille

AU COMITÉ DES «TÉLÉPHONES»

Mmes Irène De Sève, auditeur
Geneviève Valois, finances
MM. Léo Robillard, police
Léo Lemire, finances
Jean Drapeau, bibliothèque
René Charest, finances
Alfred Roy, secrétaire municipal
Roger Lemieux

On multiplie les demandes à l'endroit des autorités de la Ville, à savoir

- la demande d'un plan d'assurance-maladie-hospitalisation, en mars 68 (qui ne connaîtra pas de suivi)
- la représentation des retraités à la Commission du fonds de pension, au moins comme observateur (mai 1968)
- le privilège d'avoir des retenues à la source pour dépôts à la caisse populaire (ce qui sera accepté le 17 juin 1968)
- la demande d'une gratuité pour les retraités dans les véhicules de la Commission de Transport de Montréal (juin 1968)

Une grande bataille s'annonce sur l'«ajustement des pensions versées aux retraités, selon l'indice du coût de la vie.»

À l'assemblée générale du 28 juin 1970, le président Fournier informe les membres qu'un mémoire aux autorités de la Ville de Montréal **sur l'ajustement des pensions versées aux retraités, selon l'indice du coût de la vie** est en voie de réalisation.

Me Armand Pagé, c.r., approuve la requête sous son aspect juridique le 4 septembre 1970.

Près de 200 retraités assistent à l'assemblée générale du 21 septembre 1970 et on y accepte d'emblée de présenter ce document à qui de droit. Appuyé de 801 signatures de retraités, le mémoire est expédié à M. Maurice Farley, secrétaire administratif de la Ville **«demandant que le montant de la pension soit ajusté annuellement en proportion de l'augmentation du coût de la vie».**

On retient de ce premier mémoire, puisqu'il y en aura d'autres, les arguments suivants:

- Les revenus des retraités sont toujours fixes pour ceux régis par le règlement 3030 et les impôts de même que les prix à la consommation augmentent régulièrement.
- Le gouvernement du Canada a accordé des hausses de versements à ceux qui bénéficient de la pension de vieillesse.
- À compter du premier avril 1970, les pensions des fonctionnaires fédéraux à la retraite sont augmentées de 2 pour cent, avec effet rétroactif au premier janvier 1952. Puis, à compter de 1971, il y aura augmentation annuel-

le des pensions proportionnellement à l'augmentation du coût de la vie.

- Chez nous, au Québec, en 1969, le gouvernement a augmenté le montant des pensions versé à ses fonctionnaires retraités. La loi modifiant le Régime de retraite des fonctionnaires est sanctionnée le 13 juin 1969 et revalorise les pensions depuis 1962.



Le 7 octobre 1970, M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif, accuse réception de la pétition qu'il a transmise au Directeur du Service du personnel... pour qu'il fasse, en temps utile, aux autorités municipales, toutes suggestions qu'il jugera appropriées.

M. Fernand Boucher, surintendant au Service du personnel, bureau des pensions, pose le même geste.

Enfin, le 29 octobre 1970, M. Lucien Saulnier informe l'Association que M. René Gravel «doit communiquer aux retraités le point de vue de la Ville.»

Lors d'une séance de la Commission de la Caisse de retraite des fonctionnaires tenue le 21 décembre 1970, il est résolu:

«de charger le directeur du personnel, dans ses négociations avec l'Association des Fonctionnaires Retraités de la Ville de Montréal, d'informer cette dernière que cette Commission juge sa demande prématurée.»

L'année suivante, une autre ronde se joue. Le 28 juillet 1971, à la télévision de Radio-Canada (canal 2), le président Fournier explique que les retraités n'ont pas été augmentés depuis des années. La Ville accuse un retard de 20 ans sur Ottawa et de 10 ans sur Québec.

Cette fois-ci, la réponse arrive rapidement, et, le 30 juillet, à midi, sur les ondes de Radio-Canada (CBF), on pouvait entendre textuellement ce qui suit:

«La Ville de Montréal ne se propose pas d'ajuster, en rapport avec l'augmentation du coût de la vie, les rentes de ses fonctionnaires à la retraite. À la suite d'une requête en ce sens formulée mercredi par le président de l'Association des fonctionnaires retraités, monsieur Agénor Fournier, la Ville de Montréal affirme qu'elle remplit toutes ses obligations contractées au chapitre des caisses de retraite. Une déclaration écrite de l'Hôtel de ville précise que les retraités de Montréal sont présentement plus favorisés que les pensionnés des gouvernements fédéral et provincial même si ces derniers ont bénéficié d'ajustements au cours des dernières années.»

Une correspondance suivie a lieu entre le président Fournier et le maire Jean Drapeau (lettres des 17 et 23 août, des 1er, 7 et 14 septembre et du 4 octobre) et ce,

même si le directeur du Service du Personnel n'a pas répondu à l'Association.

Le 8 mai 1972, les retraités demandent à la Commission de la Caisse de retraite d'avoir un observateur pour assister aux assemblées de ladite Commission.

La réponse vient rapidement, le 28 juin, et c'est négatif.

En novembre 1973, on prépare un projet visant une retenue à la source et, aussi, un deuxième mémoire relatif à l'indexation. Le 13 décembre, ce projet de mémoire est accepté et soumis aux membres à une assemblée générale le 29 janvier 1974.

Dans ce mémoire, l'A.F.R.V.M. soumet au maire Jean Drapeau plusieurs données techniques et rapporte plusieurs faits vécus au gouvernement provincial et à Toronto.

Rien d'autre ne se passe en 1974.

En février 1975, on y va d'un troisième mémoire, en vue de le soumettre au maire et aux conseillers de la Ville de Montréal, pour y demander l'ajustement des pensions à l'indice du coût de la vie.

Ce mémoire est soumis aux membres, en assemblée générale, le 12 avril 1976 et expédié à M. Jean-Louis Sauvé, secrétaire administratif, le 26 avril 1976.

Le 23 août 1977, il y a séance du Conseil municipal, et le R.C.M. présente alors une motion, à savoir que:

«le Comité exécutif étudie l'opportunité que soit adopté un mécanisme d'indexation des pensions des employés de la Ville, de façon à tenir compte de la hausse du coût de la vie.»

Ladite motion est alors soumise aux voix, et on procède à un vote enregistré, avec, comme résultat:

POUR LA MOTION16 dont les Keaton, Fainstat, Gardener...

CONTRE LA MOTION....30 dont les Niding, Lamarre, Lorange, Hanigan, Sigouin...

Dès le lendemain, dans le journal LE DEVOIR, M. Alain Duhamel titrait comme suit un article sur ce vote:

«L'indexation des pensions: Montréal attend les autres gouvernements».

M. Duhamel terminait son article en écrivant que:

«Les conseillers du Parti civique, appelés à voter sur la motion du R.C.M., l'ont rejetée massivement, sans intervenir dans le débat.»

Venait-on d'enterrer ce beau projet d'indexation des rentes des retraités et veuves de retraités les plus démunis? Les années à venir le diront.



Le président Agénor Fournier convoque les membres à une assemblée générale pour le vendredi 3 novembre 1978. Pour une première fois, il y a définitivement des mécontents dans l'assemblée. Il est alors proposé que l'Exécutif de l'A.F.R.V.M. rencontre les syndicats de la Ville de Montréal, pour leur demander d'appuyer les demandes de l'Association.

M. Fournier s'inscrit en faux sur pareille démarche puisque, à son avis, l'Association ne regroupe que les Coles blancs. Il donne illico sa démission et quitte son siège. Malgré les pressions de ses proches, il ne revient pas sur sa décision.

À ce moment de la courte histoire de l'Association, il faut reconnaître que M. Agénor Fournier, premier président de l'Association des Fonctionnaires retraités de la Ville de Montréal, avait de la suite dans les idées. On peut même reconnaître qu'il a mené une belle lutte au maire

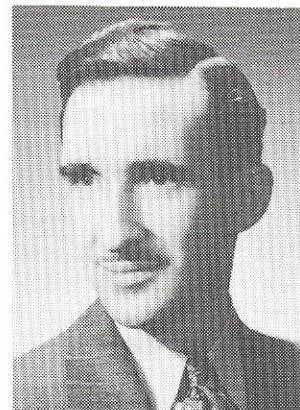
Jean Drapeau et à son équipe pour l'indexation des rentes des retraités.

Par la suite, un nouvel exécutif est formé:

MM. Fernand Gagné,
président
Eugène Morency,
vice-président
Marcel Messier, trésorier
Guy Dupuis, secrétaire.

Le programme du nouvel exécutif se résume ainsi:

- Gagner l'appui et le support des différents syndicats en place dans la revendication de l'indexation des rentes des retraités...
- Établir une cotisation annuelle pour les membres de l'Association...
- Préparer une nouvelle constitution...



**M. Fernand Gagné,
président de 1978 à 1981.**

Ainsi se termine la première décennie de l'histoire de l'Association des retraités de la Ville de Montréal (1968-1978).

Le président Fournier n'accepte pas l'alliance avec les syndicats ni l'imposition d'une cotisation pour être membre.

M. Fournier a quitté le Conseil et M. Fernand Gagné accepte de prendre la relève.

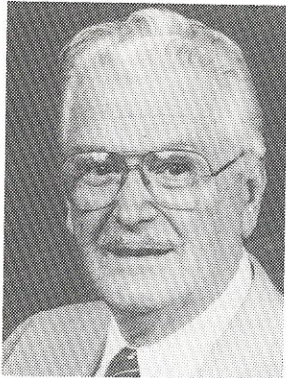
D

euxième décennie: 1978-1988

*Le 8 avril 1980, le président Gagné suggère un changement de nom pour l'Association, de façon à couvrir les retraités de la Communauté urbaine de Montréal (la C.U.M.). Le nom devient: **Les Fonctionnaires retraités de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal.***

Il a également décidé d'établir une cotisation pour les membres et de la fixer à 1\$ par 1 000\$ de pension, annuellement.

À partir de ce moment, l'Association semble souffrir de «comitose», à savoir «ce phénomène qui provoque la multiplication de comités pour étudier et régler les problèmes qui se posent.» Dans les faits, plusieurs comités sont formés, mais peu de choses semblent toucher directement le mieux-être des retraités, surtout celui des moins bien nantis.



M. Eugène Morency, président de 1981 à 1982.

Il semble y avoir du mécontentement dans l'air et les membres du Conseil d'administration blâment le président en place. M. Gagné n'a pas convoqué de réunion du Conseil d'administration en 1979, ni non plus du 20 juin 1980 à avril

1981.

Il est remercié. Il laisse son poste et ses fonctions de président le 27 avril 1981. M. Eugène Morency devient le troisième président de l'Association.

M. André Bachand fait son entrée au Conseil d'administration le 27 avril 1981 et devient secrétaire-général le 4 mai suivant.

Une première carte de membre est émise pour tous ceux qui payent la cotisation définie le 8 avril 1980, soit 1\$ par 1000\$ de pension par année.

Le 15 mai 1981, le gouvernement du Québec, Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Direction des Compagnies, transmet à l'Association ses lettres patentes en vertu de la troisième partie de la Loi sur les Compagnies.

Au procès-verbal de la réunion de mai 81, on observe l'apparition de nouveaux titres qui ne dureront pas. Le Conseil de l'Association composé de 12 membres est le suivant, lors d'une assemblée générale, devenue assemblée d'information (il n'y avait pas quorum) le 14 septembre.

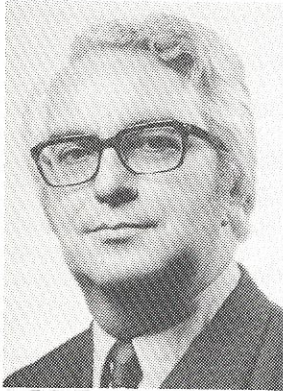
- MM. Eugène Morency, président directeur général
André Bachand, secrétaire général
Marcel Messier, trésorier
Édouard Doré, trésorier adjoint
Christian Dagenais, directeur
Louis-H. Laliberté, directeur
Philippe Lecompte, directeur
Lucien Mallette, directeur
André Plante, directeur
Jean-Paul Whissel, directeur
Mmes Antoinette Faucher, directeur
Rollande Côté, secrétaire

Avec la présence de M. André Bachand, on se rend à l'évidence qu'il y a beaucoup de dynamisme et un désir

ferme d'agir au sein de l'Association... qui semblent ne demander qu'à se manifester.

À ce moment, on relève dans les archives de l'Association que les pompiers retraités **«qui sont d'accord»** viennent s'ajouter aux membres de l'Association composée des blancs (appellation comprenant les cadres, professionnels, cols blancs et contremaîtres) et des bleus.

Le président Morency abandonne son poste pour des raisons de santé et M. Christian Dagenais lui succède le 2 février 1982.



M. Christian Dagenais
président de 1982 à 1986.

Dans le même temps, la Ville refuse de donner suite à la demande d'un local pour les besoins administratifs de l'Association. On procède donc à la location d'un local au 8607 boulevard St-Laurent, bureau 310. C'est le premier pied-à-terre des retraités. Il y a un autre déménagement, en juin 1982, et le secrétariat se retrouve au 480 avenue du Mont-Royal Est, au troisième étage (sans ascenseur pour ceux qui se souviennent) pour quelques années.

À l'occasion de l'élection municipale de 1982, l'Association prend l'initiative d'inviter un représentant des partis municipaux en lice à savoir, le RCM



Le deuxième endroit où l'AER a emménagé ses bureaux au 480, avenue du Mont-Royal Est.

(Rassemblement des Citoyens de Montréal), le GAM (Groupe d'Action Municipale) et le PCM (Parti Civique de Montréal).

C'est une invitation à assister à l'assemblée générale des membres pour répondre à des questions s'il y a lieu.

Le PCM n'accepte pas cette invitation... mais les représentants des deux autres partis sont chaleureusement accueillis.

En mai 1983, M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif, informe l'Association que la Ville refuse l'indexation aux retraités.

Dans une lettre de juillet 1983, M. Lamarre explique la position de la Ville, et nous citons:

«... par obligation gouvernementale, la Ville se doit de combler le déficit actuariel accumulé par les caisses de retraite et devra, à compter de 1984, verser plusieurs millions de dollars additionnels et ce, annuellement, pour les soixantes prochaines années.»

M. Lamarre termine cette lettre comme suit:

«... Nous espérons que vous comprendrez la position de la Ville de Montréal face à vos revendications et qu'il est inutile de poursuivre. Les organismes publics supérieurs se chargent de parfaire par des programmes sociaux les revenus des plus démunis.»

Une parenthèse dans notre courte histoire. En 1983, des retraités venant principalement du milieu enseignant tentent de regrouper d'autres associations à vocation similaire.

Ainsi est créée, le premier décembre 1983, la CAREQ (Concertation des Associations de Retraités du Québec).

Notre Association y délègue des représentants. Nous y adhérons et en resterons membres jusqu'au 23 novembre 1987. Nous quittons alors la CAREQ car celle-ci ne répondait plus à nos attentes, particulièrement dans notre bataille pour l'indexation.

Le décès subit de M. André Bachand survient le 2 octobre 1983 et jette les administrateurs de l'Association dans la consternation.

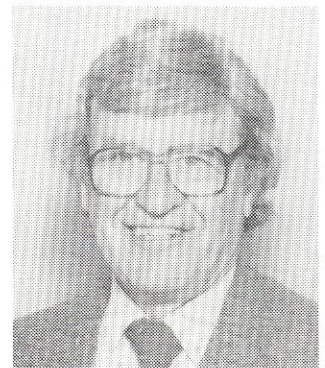
M. Bernard Lavallée souligne ce départ comme suit:

«ANDRÉ BACHAND 1917-1983

C'est avec désarroi que nous avons appris le décès de notre confrère André Bachand survenu à Saint-Tropez, France, le 2 octobre dernier, alors qu'il était en vacances.

André avait pris sa retraite, alors qu'il était chef de section, à la division technique des travaux publics de la Ville de Montréal.

Dès sa retraite, il s'était efforcé de faire revivre notre Association, en lui apportant un second souffle. Travailleur inlassable, il savait communiquer son enthousiasme à tous ceux qui l'entouraient dans son travail...»



M. André Bachand

Le 19 octobre 1983, M. André Lanciault comble un siège laissé vacant avec le départ de M. Mendoza Trudeau et il est immédiatement pressenti pour occuper le poste de secrétaire de l'Association.

Avant de prendre une décision, M. Lanciault demande que l'Association définisse sa raison d'être et ses objectifs, à l'intérieur d'une journée d'étude et de réflexion. Sous la présidence de M. Christian Dagenais, la rencontre a lieu le 28 décembre 1983 et permet à l'Association de faire le point, d'identifier ses besoins et de définir ses priorités.

À la fin de cette longue journée de réflexion, M. Lanciault accepte le poste de secrétaire de l'Association.

Il ne faut pas taire les noms de ces gens courageux et dévoués à la cause de l'AER: consacrer un 28 décembre à cette fin, il faut le faire et il l'ont fait magnifiquement. Ce sont:

MM. Aimé Constantin	MM. André Tessier
André Lanciault	Paul-Émile Jodoin
Gérald Laplante	Bernard Lavallée
Jean-Paul Whissel	Roger Lapierre
Henri De Guise	Mmes Madeleine Courville
Lucien Mallette	Rollande Côté

M. Christian Dagenais, président

Mme Simone Larocque, secrétaire-adjoint

M. Édouard Doré, trésorier

M. Rodolphe Lavallée, trésorier-adjoint

Au début de 1984, la CUM accepte de revenir au système de dépôt direct des versements des pensions dans une institution financière du choix de chaque retraité pensionné, à compter de juillet 1986.

Pendant ce même temps, la Ville et la CUM consentent à fournir à l'Association quelques renseignements pertinents aux retraités anciens et nouveaux, et aussi aux retraités décédés, pour fin de gestion.

M. Raymond Simard devient le premier retraité membre de l'Association à oeuvrer bénévolement et à plein temps au secrétariat, au service des retraités. M. Simard devra abandonner ce poste pour des raisons de santé et M. Lucien Mallette lui succèdera pour quelques mois.

En cette année 1984,

Un Comité de dépannage s'organise et remplit bien son mandat **«tant sur le plan d'assistance manuelle que sur celui de l'aide de consultants en matière juridique ou financière»** pour satisfaire les demandes des membres.

Le Club d'escompte, pour sa part, informe que **«les marchands se sont montrés nombreux à s'intéresser à ce Club»** et une première liste de noms est publiée dès décembre 1985.

Le projet de construction de LA RÉSIDENCE DU SERVI-TEUR PUBLIC n'est pas négligé. Mais il faut que le projet soit accepté au moins dans ses principes avant de pouvoir songer à l'achat d'un terrain. La SCHL (Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement) exige également une étude socio-économique du projet.

Il y a également une tentative de mise en place d'un plan d'assurance-maladie pour les retraités. Moins de 250 membres se disent en accord avec le projet: ce nombre est nettement insuffisant et il y a abandon de ce projet.

Le registre familial (et recueil d'informations utiles à tout retraité) fait son apparition. Il y aura révision et réimpression de ce document en 1990. Ce travail est dû à l'initiative de M. André Lanciault.

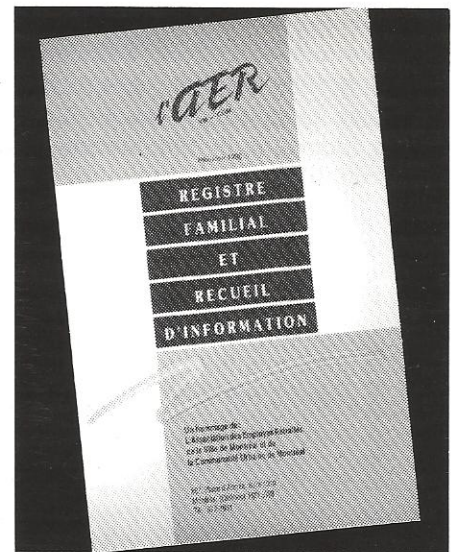
Pour terminer 1984, l'Association présente un mémoire à la Commission parlementaire **qui étudie le projet de loi 200, de la Ville, relatif à certains amendements aux règlements de fonds de retraite des employés.**

Après l'exposé de l'Association, M. Yvon Lamarre y va d'une remarque mémorable: **«Ce sont les syndicats qui empêchent toute entente entre votre Association et la Ville.»** Ces propos sont confirmés le 7 mars suivant, dans une lettre du Ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, qui expliquait que **«l'amélioration des conditions économiques des retraités de la Ville de Montréal et de leurs ayants droit ne peut être négociée qu'entre les syndicats et la Ville. Le ministre des Affaires municipales ne peut pas intervenir dans ces négociations.»**

Suite à pareille information, l'Association rencontre des représentants des différents syndicats pour faire la lumière dans ce dossier. Les syndicats admettent le bien-fondé des questions et des démarches des retraités. Ils promettent de faire une déclaration sur ce sujet très bientôt, mais, malgré un rappel du président Dagenais, ils ne tiennent pas leur promesse.

Pourquoi ce silence?

Qui donc est responsable de la non-indexation des rentes des retraités d'avant 1983? À l'Hôtel de Ville, on n'y



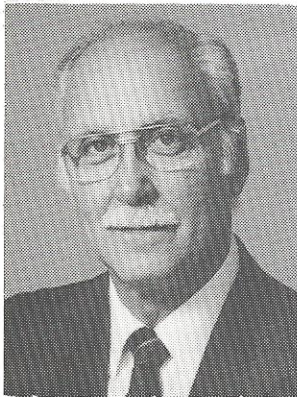
peut rien, selon le ministre. Chez les syndicats, on ne pose aucun geste.

Sans oublier ce dossier de l'indexation, l'Association continue ses démarches pour obtenir la correction des pensions des retraités qui, au travail, bénéficiaient d'une prime de nuit. Au moment de leur mise à la retraite, on n'avait pas tenu compte de ces primes. Le problème se règle à la satisfaction de tous les intéressés.

L'Association s'affilie à la Fédération de l'Âge d'Or du Québec et offre à ses membres la carte de membres de la Fadoq.

**Le nombre de membres est de 1300
en février 1985.
Il sera de 1500 en décembre.**

L'année 1985 prend fin avec la démission surprise du secrétaire Lanciault et dame Simone Larocque agit comme secrétaire. Et 1986 débute avec la démission du président Dagenais.



M. André Lanciault, président de 1985 à 1991.

M. Henri Clermont est nommé administrateur, au conseil, puis l'Association reprend son souffle avec les nominations de M. André Lanciault à la présidence et de M. Henri Clermont au secrétariat.

Une porte s'ouvre à l'Université du Québec à Montréal pour repenser «indexation» et pour réévaluer la situation. Le service aux collectivités de l'UQAM

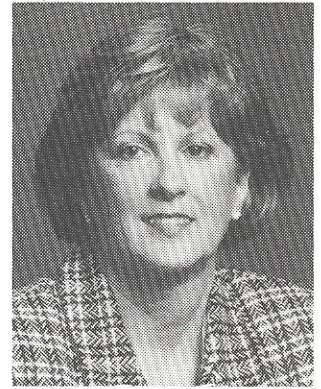
verse une subvention à l'Association et une étude sur les conditions de vie des retraités d'avant 1983 se met en branle, sous la gouverne du professeur Michel Bergeron, économiste.

Ce dernier, en présence des étudiants qui ont oeuvré dans ce dossier, dépose les résultats du travail fait **sur l'amélioration des conditions de vie des retraités de la Ville de Montréal**, le 20 mars 1986. Il ressort de cette étude universitaire que les retraités ont des droits tacites et que l'Association se doit de les faire reconnaître. Encouragés par les résultats de ce travail, les dirigeants de l'AER reprennent le boulot, sachant maintenant qu'ils ont vraiment raison de le faire. Il faut poser des gestes, mais les bons.

Le projet de la **RÉSIDENCE DU SERVITEUR PUBLIC** connaît de mauvais moments avec l'annonce faite en mars 1986 par le premier ministre du Canada qu'il y a coupure de 25 millions de dollars dans le **programme d'aide aux organismes sans buts lucratifs**. Dans le même message, on apprend qu'il y aura révision des normes et critères de modestie.

Cette nouvelle orientation d'Ottawa, n'a jamais permis à l'Association de relancer son projet. C'est le chant du cygne d'un rêve inachevé.

Le décès de M. Jean-Paul Whissel, vice-président et représentant des pompiers, crée un vide. On accueille Mme Jeannine Salvail au sein du Conseil d'administration.



Mme Jeannine Salvail, première femme vice-présidente et représentante des veuves de fonctionnaires municipaux.

Au début des années 1987, le Conseil d'administration regroupe 18 retraités, à savoir:

- MM. Raymond Bourdon,
Gérald Charette (secrétaire adjoint),
Henri Clermont (secrétaire),
Henri De Guise (secrétaire-archiviste),
Roger Frenette,
Maurice Gagnon (retraité de la CUM),
Guy Huot,
J. Maurice Joly (trésorier),
André Lanciault (président),
Roger Lapierre,
Bernard Lavallée,
André Léveillé,
Léo-Paul Locas,
Julio Rachiele (trésorier adjoint),
André Tessier
- Mmes Madeleine Courville (représentante des veuves),
Simone Larocque
Jeannine Salvail (vice-présidente).

L'Association obtient de rencontrer le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal le 13 mars 1987. Ainsi, M. Michael Fainstat, accompagné de M. Pierre Le François, secrétaire général de la Ville, et de M. Réjean Dionne, directeur adjoint du Service du Personnel, écoutent les revendications des représentants de l'Association (M. André Lanciault, Mme Jeannine Salvail et M. Henri Clermont).

Après échanges et discussions, et devant la force et la justesse des arguments de l'AER, la Ville accepte de faire un premier pas. Ainsi, les autorités de la Ville commande

une étude actuarielle pour faire la lumière sur l'indexation des pensions, sur la rente versée aux veuves et sur la mise en place d'une rente minimale décente.

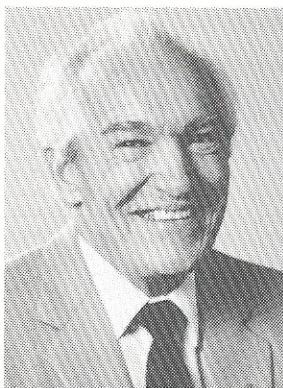
M. Fainstat invite aussi les représentants de l'Association à rencontrer M. Gilles Olivier, chef de l'Administration du Service des affaires corporatives (ressources humaines), à la Ville de Montréal.

C'est vraiment le début d'une période où l'Association voit un peu de lumière au bout du tunnel. Ainsi, dans un même élan, la Ville accepte:

1. que le versement des pensions tombant un jour férié se fasse la veille de cette fête...
2. qu'un rapport soit soumis au Conseil municipal recommandant de modifier les règlements régissant les caisses de façon à **permettre à la veuve de se remarier sans perdre la pension à laquelle elle a droit...**
3. qu'un comité formé de trois représentants de la Ville et de trois représentants de l'Association soit habilité à étudier les problèmes des retraités, à leur trouver des solutions et à faire des recommandations à l'administration.



Le journal AER-Action paraît pour la première fois en septembre 1986 et semble plaire aux membres. Dommage que l'AER ne puisse le faire parvenir à tous les retraités à cause des coûts. Selon le témoignage de connaisseurs, la publication est très professionnelle et répond à un besoin. L'Association est reconnaissante au secrétaire Clermont d'avoir réalisé ce grand souhait du président Lanciault.



M. Henri Clermont.

On commence à organiser quelques voyages, à la satisfaction des utilisateurs... et le temps prouvera la popularité de ce service aux membres.

On organise un tournoi de golf, en août 1986, et M. Léopold Bernier répète l'exploit jusqu'à un septième tournoi pour souligner les 25 ans de l'Association, en juin 1993.



M. Léopold Bernier

L'Association participe à la campagne Centraide et s'y implique de plus en plus depuis les années 1987.

Le travail de secrétariat et de comptabilité se faisait encore manuellement. Le trésorier, M. Julio Rachiele propose que l'Association s'informatise afin d'accélérer les services aux



L'AER s'implique dans les campagnes de Centraide. On reconnaît ici, de gauche à droite: MM. Henri Clermont, André Lanciault et Jean-Denis Vincent.

membres. Le 16 septembre 1987, l'AER s'enrichit d'un premier ordinateur, un XT-8088 compatible IBM, 8 MHz et 640 K de mémoire, avec disque rigide de 30 Mo et une imprimante de 11 pouces.



M. Julio Rachiele, trésorier.

Après discussion avec M. Gilles Olivier, il y a référendum chez les retraités afin de connaître l'opinion des membres sur le nombre de versements annuels souhaités: il fallait choisir entre 12, 24 et 26 versements.

Comme les résultats ne se montrent pas assez éloquentes, la Ville étudie la possibilité de tenir un deuxième référendum sur le même sujet.

L'Association rencontre à deux reprises les présidents des différents syndicats pour obtenir de l'aide technique et financière. Nous nommons ceux des groupements qui ont accepté d'aider, au moins financièrement, l'Association. Cette publication des noms devient une façon tacite de les remercier une deuxième fois.

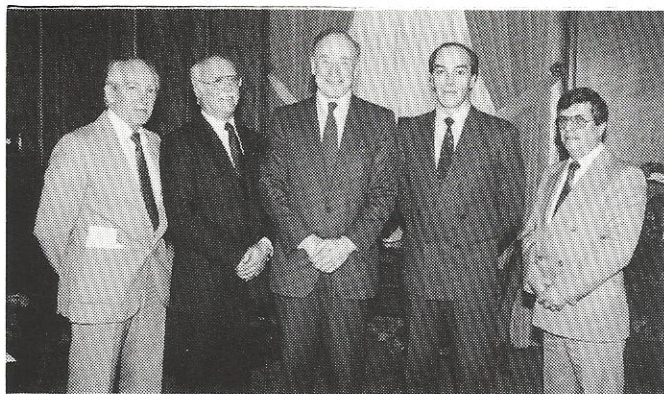
Ce sont le Syndicat des professionnels, le Syndicat des chimistes, celui des contremaîtres, celui des ingénieurs, et aussi l'AFPMM (Association des fonctionnaires professionnels du Montréal métropolitain) qui ont contribué à renflouer les coffres de l'AER.

Le temps faisant son travail et l'impatience des retraités devenant plus grande chez les administrateurs de l'Association dans le dossier de l'indexation, le comité insiste dans ses demandes d'indexation des rentes des retraités d'avant 1983. Les réunions deviennent plus fréquentes.

Le 15 mars 1989, c'est acquis. Le Comité exécutif de la Ville de Montréal adopte une résolution qui accorde:

une revalorisation de rente à 635 retraités...

une revalorisation de rente à 1 686 veuves...



De gauche à droite: Henri Clermont, secrétaire de l'AER; André Lanciault, président de l'AER; M. Michael Fainstat, président du comité exécutif de la Ville de Montréal; M. Michel Prescott, conseiller associé au président du comité exécutif et Gilles Olivier, conseiller technique du Service des affaires corporatives, module ressources humaines.

conformément aux recommandations du Comité Ville-AER: revalorisation qui prend effet au premier janvier 1989 et qui devient permanente.

une indexation des pensions au premier juillet 1989 et au premier juillet 1990, à raison de 60% de l'indice des prix à la consommation (région de Montréal).

Pour l'Association, le principe de l'indexation et le droit à l'indexation sont reconnus, quoique laborieusement et patiemment acquis. En plus de cette pseudo-victoire (puisque la Ville cessera de payer à compter de juillet 1991) les retraités font d'autres gains.

De toute façon, tous se réjouissent de voir le RCM respecter ses promesses et M. Fainstat se montrer réceptif à la misère de plusieurs retraités et veuves de retraités.



L'Association conteste devant la Commission municipale du Québec le compte de taxes d'affaires... et elle obtient gain de cause.

Dans son jugement, la Commission déclare que l'activité exercée par les employés retraités de la Ville et de la CUM, dans sa place d'affaire au 480 avenue du Mont-Royal Est, à Montréal, est exemptée de la taxe d'affaire municipale et que cette reconnaissance a effet rétroactivement à janvier 1987.

La deuxième décennie se termine sur un souffle d'espérance.

Notons que M. Roger Lapierre, Mme Simone Larocque, et MM. Henri De Guise, Rodolphe Lavallée, Jean-Paul Whissel et bien d'autres ont laissé leurs traces, ayant travaillé dans l'ombre et bénévolement pour le mieux-être de l'entreprise.

L'Association a le vent dans les voiles.

Troisième décennie... ou plutôt: cinquième lustre 1988-1993

*En octobre 1988, le Comité exécutif entérine certaines recommandations
provenant du comité conjoint Ville-AER.*



Ville de Montréal

**Extrait authentique du procès-verbal
d'une séance du Comité exécutif
tenue le 26 octobre 1988**

88 04931

Sur recommandation de la directrice du Service des affaires corporatives, il est

RÉSOLU:

d'approuver les applications suivantes, suite aux rencontres entre la Ville de Montréal et l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal:

- 1.- d'émettre une carte d'identification aux employés retraités de la Ville de Montréal;
- 2.- de mettre à la disposition de l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal Inc., pour une somme nominale de 1,00 \$ par année, un local pour ses besoins administratifs;
- 3.- d'autoriser la distribution du journal "Montréalités" aux employés retraités de la Ville de Montréal.

HG 0014754

L'assistant-greffier de la Ville,

Léon Laberge

Pour le secrétaire du Comité exécutif
et greffier de la Ville.

JM/dc

Aff. corp.

Il faut retenir que l'Association quitte l'avenue du Mont-Royal pour aménager au 507, Place d'Armes, dixième étage, à la fin de mai 1989. Nous y sommes toujours en 1993.

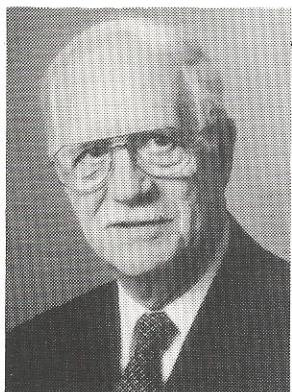


M. Roger Lapierre,
premier directeur général
de 1989 à 1992.

Comme l'Association grossit rapidement, il faut penser à mettre en place des structures administratives bien définies. Il y a alors création du poste de directeur général. M. Roger Lapierre est nommé à ce poste et devient le premier directeur général de l'Association des retraités le 14 octobre 1989.

Le journal MONTRÉALITÉS est expédié aux retraités depuis 1991, mais la carte d'identité tarde encore à venir.

Quant aux loisirs et voyages, il faut prendre conscience que les membres de l'AER sont sollicités de toute part et que les lieux de résidences sont dispersés à la grandeur du Québec.



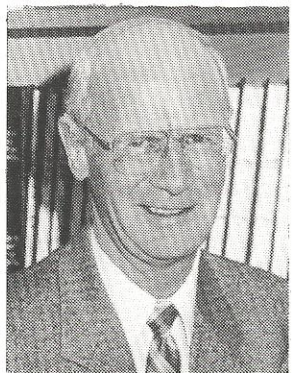
M. André Léveillé.

Quand même, M. André Léveillé arrive à l'Association, relève le défi et structure un comité des voyages.

Avec les ans, l'organisation des voyages prend un essor important, si bien qu'en 1993, neuf sorties sont au programme dont une croisière.

À l'occasion d'une campagne de recrutement amorcée en septembre 1990, 1 224 nouveaux membres viennent grossir les effectifs de l'Association pour un total de 4 300 membres.

Connaissant les difficultés de la mise en place du projet d'assurance-maladie, le président confie le dossier à M. Henri Clermont... qui le réalise de façon satisfaisante. Le projet est publié dans notre journal, numéro d'octobre 1988 (édition spéciale).



M. Roger Champigny,
trésorier adjoint et
responsable à l'assurance-
maladie.

L'assurance-maladie pour les retraités et veuves de retraités répond à un besoin et les chiffres parlent par eux-mêmes. Au départ, 750 membres s'assurent. En avril 1993, on en compte 1 725 dont 980 utilisent le plan familial et 745 le plan individuel.

Tenant compte de cette augmentation du membership et du nouveau service d'assurance-maladie, le trésorier, M. Julio Rachiele propose l'achat d'un autre ordinateur, modèle

XT 8086-10 MHz et 1 024 K de mémoire. Le travail de secrétariat est non seulement facilité mais accéléré.

Le 10 avril 1990, les membres de l'Association des retraités de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal décident de dissoudre leur Association pour joindre les rangs de l'AER où ils sont accueillis chaleureusement.

Pendant ce temps, on sait que l'indexation des retraités et veuves de retraités ne se fait pas, au premier juillet 1991... à cause de la récession et à cause du manque d'argent à la Ville.

M. Fainstat n'est plus au Comité exécutif et Mme Léa Cousineau, maintenant présidente de ce Comité, sert cette douche froide aux retraités les plus démunis, dont les veuves.

Sur ce sujet, Mme Cousineau écrit, le 4 novembre 1991, que «... à plus long terme, nous espérons trouver une solution permanente au financement de ce programme, lequel demeure entièrement à la charge de la Ville de Montréal.»

Donc, rien pour les retraités d'avant 1983 en 1991, rien en 1992, et rien à l'horizon pour 1993.

En fin d'année 1990, les dossiers traitant de la carte d'identité, du versement de la rente en 26 paiements (tous les 14 jours comme pour les actifs), de l'indexation de la rente des retraités d'avant 1983 et des veuves de retraités, des relations avec certains syndicats... demeurent des points à finaliser.



Dans les dernières années, l'Association a parcouru un bon bout de chemin, mais il y a encore beaucoup à faire. Pour les relations avec les syndicats, le président Lanciault déplore «... l'attitude de certains chefs syndicaux envers les retraités en général et envers l'Association en particulier.»

Selon M. Lanciault (extrait du discours à l'assemblée générale du 22 mai 1991), «... personne n'a représenté les retraités lors de la ronde des négociations de 1983.» À cet effet, il fait appel à une déclaration de M. Lamarre, à savoir que «Les syndicats n'ont pas voulu accepter que les fonds de retraite des personnes qui sont déjà retraités puissent être indexés». (référence: Journal des débats, Assemblée nationale, 17 décembre 1984, page 6).

M. André Lanciault n'accepte pas d'autre mandat à la présidence de l'Association et démissionne du Conseil d'administration le 30 mai 1991.

On se souvient que, dans la UNE de l'AER-Action de juillet 1991, M. Henri De Guise écrivait qu'avant l'arrivée de M. Lanciault, «... les demandes formulées par nos retraités et notre Association étaient plus souvent qu'autrement tournées en ridicule par les édiles municipaux du temps! Le bien le plus précieux que M. André Lanciault nous a obtenu, c'est le RESPECT!

L'AER est maintenant respectée; merci M. Lanciault.»

M. Lucien Locas prend la relève et devient le sixième président de l'Association. Siègent sur le Conseil d'Administration Mmes Jeannine Salvail et Simone Larocque, MM. Gérald Charette, Henri De Guise, Julio Rachiele, Roger Champigny, Léopold Bernier, Henri Clermont, Guy Huot, J. Maurice Joly et Léo-Paul Locas.

Lors de son investiture, le président dit avec conviction que le rôle primordial de l'Association est de défendre les droits des retraités.



M. Lucien Locas,
président depuis 1991.

L'AER par son nouveau président, M. Lucien Locas, demeure donc le seul organisme habilité à expliquer et à faire appliquer les règlements des divers régimes de retraite.

Le 4 juin 1991, l'Association dont les besoins augmentent, décide de changer son premier ordinateur bas de gamme acheté en 1987 pour un modèle 80386, 20 MHz avec une mémoire extensionnée de 1 408 K.

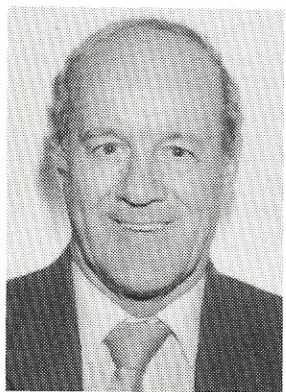
Arrive la nouvelle loi 116 qui permet aux retraités d'être représentés au Conseil d'administration des caisses de retraite.

En juin 1989, le gouvernement du Québec adopte la loi 116 légiférant sur les régimes de retraite et donnant aux retraités le droit de siéger sur les Comités de retraite.

M. André Lanciault, devenu conseiller technique, appuie M. Lucien Locas, pour mener à bien le choix des candidats et pour faire élire les retraités retenus pour siéger aux différentes caisses.

Sont élus à ces nouveaux postes:

- MM. Gérald Charette chez les cadres
- Lucien Locas chez les cols blancs
- Roger Lapierre chez les contremaîtres
- Jacques Forget chez les pompiers
- Alfred Sirois chez les professionnels
- Gaston Leclerc chez les syndicats de la CUM
- Louis Tessier chez les cadres de la CUM
- Raymond M. Drolet pour la C.S.E.M.



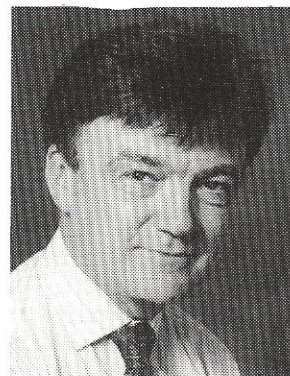
M. Gérald Charette,
secrétaire et directeur
général.

Au lendemain de l'assemblée générale de mai 1992, le directeur général M. Roger Lapierre, est terrassé par la maladie. Il ne recouvre pas la santé et meurt le 30 septembre 1992.

Le secrétaire du Conseil d'administration, M. Gérald Charette, lui succède le 23 novembre 1992 et devient le deuxième directeur général de l'Association.

D'autres retraités, souvent plus jeunes, permettent de préparer la relève. Ainsi, M. Christian Chapdelaine est élu et devient immédiatement rédacteur en chef du journal AER-ACTION. Il en modifiera considérablement le style et le contenu en y ajoutant, entre autres choses, des chroniques, des entrevues et un service d'annonces classées gratuit pour les membres. Dès la parution du volume 7 numéro 1 (janvier 1993) le journal AER-ACTION paraît en couleurs et présente 20 pages de lecture aux membres.

M. Chapdelaine a aussi organisé un Programme d'aide aux retraités. Ce programme permet aux retraités qui veulent y recourir, de parler en toute quiétude et confidentialité de leurs problèmes personnels, émotionnels, conjugaux, familiaux et financiers, mais également de ceux reliés au deuil, à l'isolement, à la consommation d'alcool, de médicaments... etc.



M. Christian Chapdelaine,
rédacteur en chef du
journal AER-Action.

Nous ne saurions dire que c'est un cadeau pour nos 25 ans de fondation, mais nos deux anciens ordinateurs ne correspondant plus ni à nos attentes ni à nos besoins, le trésorier, M. Julio Rachiele propose l'achat d'un système réseau de 2 nouveaux ordinateurs 486-33 MHz, NEC, avec mémoire vive de 4 Mo, moniteur couleur, disque rigide de 170 Mo et imprimante au laser. Nous envisageons donc l'avenir avec optimisme.

De même, tout récemment, Gilles Mathon est désigné pour combler un poste vacant au CA. Il siégeait déjà au Comité des voyages.

Le travail à faire demeure énorme et l'équipe du président Locas a du pain sur la planche.

Au milieu de la troisième décennie, nous lui souhaitons bonne chance pour le bonheur des retraités, surtout de ceux qui ne sont pas indexés.

Annexe 1

LISTE DES ANCIENS DIRIGEANTS DE L'ASSOCIATION

Bachand, André	81-83	Lamer, J.-A.	1970
Bédard, Jean-Marie	78-81	Laliberté, Louis-M.	78-80
Bernard-Poupart, Henriette	78-80	Lanciault, André	83-91
Bluteau, J.-Alfred	1968	Lapierre, Roger	81-89
Boisjoly, René	70-81	Laplante, Gérald	83-84
Bourdon, Raymond	85-88	Larocque, Simone	82-92
Brunet, Rita	80-81	Lavallée, Bernard	82-90
Buron, Armand	81-82	Lavallée, Rodolphe	82-86
Charest, R.	70-72	Lecompte, Jacques	1970
Constantin, Aimé	83-87	Lecompte, Philippe	81-82
Côté, Rollande	78-86	Lépine Edmond	1968
Courville, Madeleine	82-87	Léveillé, André	86-91
Dagenais, Christian	81-84	Longpré, Charles-E.	72-74
De Guise, Henri	82-92	Locas, Léo-Paul	84-92
De Sève, Irène	70-76	Mallette, Lucien	80-84
Doré, Édouard	80-81	Massicotte, Réal	71-73
Dubuc, Rolland	1981	Messier, Marcel	78-81
Dupuis, Cécile	68-69	Morency, Eugène	81-82
Éthier, Roméo	68-76	Pagé, Armand	70-73
Faucher, Antoinette	81-82	Pelletier, Adrien	1982
Fournier, Agénor	68-78	Pilon, Édouard	1982
Frenette, Roger	87-90	Plante, André	81-82, 92-93
Gagné, Fernand	78-81	Roth, Raymond	84-86
Gagnon, Maurice	85-87	Roy, Raoul N.	70-75
Gauthier, Adrien	71-74	Tessier, André	75-91
Guilbeault, Rollande	72-76	Trudeau, Mendoza	81-83
Hébert, Jean-Paul	1983	Whissel, Jean-Paul	81-86
Hétu, Lucien	70-76		
Hétu, Paul	1980		
Jodoin, Paul-Émile	82-85		

Note: Les noms écrits en caractères gras indiquent un ancien maintenant décédé.

Annexe 2

LES VOYAGES DE L'AER DEPUIS LES DÉBUTS

En 1986, le Conseil d'administration de l'Association crée le comité social. Ce comité devient par la suite le Comité des Loisirs et Voyages avant d'adopter définitivement l'appellation de **Comité VOYAGES AER**.

Le but de ce comité est de provoquer des rencontres et de permettre à d'anciens compagnons et compagnes de travail de se revoir et d'échanger des souvenirs.

Suit la liste des réalisations, par année, avec le nombre de participants:

	présences		
1987:		• Croisière sur le fleuve, le 15 août	25
• Une journée à Montebello, le 10 mars	58	• Séjour de 3 jours à l'Auberge de la Pointe, à Rivière-du-Loup, les 3, 4 et 5 septembre	45
• Partie de sucre à Ste-Madeleine, 30 mars	62	• Voyage de 2 jours aux États-Unis (Ausable Chasm et Lake Placid), le 30 septembre et le 1er octobre	46
• Trois jours à Rivière-du-Loup (juin)	39		
• Une journée au Manoir de Tilly, 7 juillet	36		
• Un jour dans la Beauce, le 17 septembre	43		
1988:		1992:	
• Partie de sucre à St-Alexis, le 29 mars	41	• Partie de sucre à Richelieu, chez Meunier & Fils, le 17 mars	44
• Quatre jours à Washington, 2 au 5 avril	2	• La grande tournée de la région de Sherbrooke, le 20 mai	44
• Un jour à Montebello, le 10 mai	43	• Voyage de 2 jours (16 et 17 juin). Visite du patrimoine à Grand-Mère, Fille de Caleb, village du bûcheron, croisière (St-Maurice)...	47
• Visite à Ottawa, le 24 mai	19	• Souper-théâtre au Chantecler, à Ste-Adèle, le 14 juillet	58
• Trois jours à Niagara Falls, du 7 au 9 juin	11	• Sortie champêtre à Val David, à Ste-Adèle et dîner à l'Auberge du Vieux Foyer, le 11 août	23
• Une journée aux Mille-Îles, le 9 août	44	• Excursion écologique de 3 jours au Fjord du Saguenay, séjour à l'Hôtel Tadoussac du 13 au 15 septembre	72
• Visite de l'Île-aux-Coudres, du 12 au 14 septembre	44	• Féerie automnale au Mont Tremblant et séjour à l'Auberge Gray Rocks, les 6 et 7 octobre	38
• Quatre jours à New York, du 7 au 10 octobre	8	• Voyage de 7 jours à Myrtle Beach, Caroline du sud avec séjour au Tropical Seas, du 18 au 24 octobre	34
• Deux jours à Québec, les 10 et 11 octobre	31		
1989:		1993:	
• Les sucres à St-Marc-sur-le-Richelieu, 21 mars	65	• Partie de sucre à Ste-Rosalie, le 23 mars	50
• Le 27 juin à Burlington (Me) et à Clarenceville	32	• Festival des tulipes dans la région d'Ottawa, le 18 mai	70
• Souper-théâtre à Dorion, Théâtre des Cascades	46	• Visite du patrimoine dans la région de Drummondville, le 22 juin	36
• Rivière-du-Loup (3 jours), les 11, 12 et 13 septembre	37	• Forfait souper-théâtre-coucher au Manoir du Lac Delage, les 14 et 15 juillet	79
• Deux jours à Stowe (Vt), les 10 et 11 octobre	28	• Repas champêtre (méchoui) dans la région de Joliette, le 10 août	55
1990:		• Croisière aux îles St-Pierre et Miquelon, du 14 au 21 août	84
• Fête aux sucres à Ste-Madeleine, le 20 mars	48	• Route des vignobles dans la région de l'Estrie, le 7 septembre	78
• Voyage d'un jour à Ottawa le 15 mai	86	• Visite guidée autour du Lac St-Jean, du 20 au 23 septembre	*
• Une journée à Granby, le 19 juin	39	• Féerie automnale au Lake George, état de New-York, du 12 au 14 octobre	*
• Souper-théâtre au théâtre du Vieux Terrebonne, à Terrebonne, le 25 juillet	55		
• Trois jours à la Malbaie, au Manoir Richelieu, les 10, 11 et 12 septembre	44		
1991:			
• Fête à la cabane à sucre, à la Sucrerie Le Normand, Cantons de l'Est, le 12 mars	51		
• Visite industrielle à Joliette, le 14 mai	41		
• Visite du patrimoine (2 jours) dans la Beauce et à Asbestos, les 11 et 12 juin	46		
• Croisière et souper-théâtre à Ste-Agathe, au théâtre Le Patriote, le 16 juillet	51		
• Forfait gastronomique au Vignoble de L'Orpailleur, Dunham, le 13 août	57		

* non disponible

Annexe 3

LISTE DES GAGNANTS ET GAGNANTES DES DIFFÉRENTS TOURNOIS DE GOLF DE L'AER À VAUDREUIL

1er	25 août 1987	Raymond St-Hilaire	—
		Rolande Savard	—
2e	21 juin 1988	Gaston Riopel	77
		Rolande Savard	93
3e	20 juin 1989	Raymond St-Hilaire	79
		Thérèse Thibodeau	99
4e	18 juin 1990	Raymond St-Hilaire	82
		Rolande Savard	102
5e	17 juin 1991	Léo-Paul Olivier	76
		Rolande Savard	92
6e	15 juin 1992	Léo-Paul Olivier	80
		Rolande Savard	96
7e	14 juin 1993	Léo-Paul Olivier	81
		Rolande Savard	96

Annexe 4

ÉVOLUTION DU MEMBERSHIP

